



Paris, 09 mars 2022

Madame et Messieurs les Présidents de Ligues,  
Mesdames et Messieurs les Présidents de Comités,  
Mesdames et Messieurs les Directeurs de tournois,

Le 5 mars dernier, en solidarité avec le peuple ukrainien et avec le soutien de notre ambassadeur Nicolas MAHUT, nous avons lancé l'initiative « Tennis Français pour l'Ukraine et la Paix » (TFUP). Elle repose sur deux actions principales, au sujet desquelles nous souhaitons comme promis vous apporter des précisions.

#### 1- Un appel à la générosité de toute la famille du tennis français

**Toutes nos communautés** du tennis, mais aussi maintenant du padel, du paratennis, du beach tennis et de la courte paume, sont invitées à se mobiliser pour faire des dons à l'UNICEF qui opérera des actions d'aide d'urgence aux enfants, aux jeunes et aux familles ukrainiennes (accès à l'eau, à l'alimentation, aux soins, à des couvertures) et oeuvrera pour l'éducation et la protection des enfants.

**Dès aujourd'hui, les dons peuvent être faits** en ligne sur une plateforme dédiée à l'adresse <https://team.unicef.fr/projects/federation-francaise-de-tennis>. Une contribution de 50 000€ de la FFT a d'ores et déjà été versée, comme nous vous l'avions annoncé, en complément de celle de 100,000\$ faite à l'échelle internationale via Roland-Garros.

**Toute personne** morale (ligue, comité, club, structure habilitée, académie privée, organisateur de tournoi, entreprise partenaire) ou physique (bénévole, enseignant, salarié, licencié, pratiquant) **peut effectuer un don anonymisable** (option proposée en fin d'opération). Vous trouverez ci-joint une annexe précisant les conditions de défiscalisation de votre don. Une jauge permet de suivre sur la page de l'Unicef notre mobilisation collective, en nombre de contributeurs et en volume de fonds collectés.

Les contributions peuvent aussi bien prendre la forme de **dons** versés directement en ligne, que résulter d'une **collecte de fonds organisée à votre initiative** (challenge, tournoi pour la paix, match ou course solidaire,...) puis reversée en ligne, dans un second temps, sur cette plateforme.

Pour vous aider à promouvoir cette campagne sur vos sites internet, vos réseaux sociaux, auprès de vos contacts et dans vos structures, **vous trouverez ici** les premiers éléments de communication que nous tenons à votre disposition (visuel et signature électronique dédiés). D'autres seront ajoutés prochainement.

## 2- Un geste d'hospitalité dans nos structures sportives

La semaine dernière, nous avons aussi engagé auprès de vous un **recensement des capacités d'accueil (entraînement sportif et hébergement) dans les centres de ligues et les académies**.

Nous vous remercions de continuer à bien **nous faire remonter vos possibilités avant ce vendredi 11 mars à 12H00** à l'adresse [ukraine@fft.fr](mailto:ukraine@fft.fr).

Les demandes d'instances officielles affluent déjà en effet et nous avons besoin de donner de la visibilité sur nos capacités d'accueil de façon urgente.

Merci aussi de préciser en particulier le **nombre de personnes pouvant être accueillies**, la **date** à partir de laquelle cela sera possible et si, en plus d'une **offre d'entraînement**, une **solution d'hébergement** peut être trouvée (dans l'un de nos centres, un CREPS,...).

En cas d'accueil effectif de sportifs, de staffs ou de familles ukrainiennes, par respect pour leur tranquillité, nous vous recommandons de ne pas prendre l'initiative de faire connaître ni de promouvoir leur présence dans nos infrastructures auprès des médias, sauf si elles expriment elles-mêmes le souhait de témoigner.

Enfin, n'hésitez pas à vous rapprocher des collectivités locales et des associations d'aide aux réfugiés qui pourraient peut-être vous accompagner dans vos démarches.

L'adresse générique [ukraine@fft.fr](mailto:ukraine@fft.fr) a été créée pour recueillir toute question, proposition ou témoignage d'action de terrain que vous souhaiteriez valoriser. Nous vous précisons en annexe quelques règles d'utilisation qui faciliteront une communication efficace avec nos équipes.

Vous comprendrez que, dans les circonstances actuelles, nous souhaitons que l'ensemble de la famille du tennis soit massivement mobilisée derrière cette initiative de solidarité pour l'Ukraine. Dans la foulée de cette communication, nous allons écrire aux clubs, aux licenciés, aux enseignants et aux joueur(se)s et anciens joueur(se)s pour les associer pleinement dans cette démarche de dons. Par avance, nous vous remercions pour vos contributions et pour les efforts que vous accomplirez pour relayer ces informations au plus près du terrain. Bien entendu, n'hésitez pas à transférer le lien de don Unicef aux ami(e)s du tennis que vous avez autour de vous ; nous serons fiers de les compter avec nous dans ce soutien au drapeau bleu et jaune.

Merci infiniment,  
Bien à vous,



Gilles MORETTON



Amélie OUDEA-CASTERA

## ANNEXE

### I- Règles de défiscalisation des dons

- Pour les dons des personnes morales : si votre entité juridique est fiscalisée et soumise à l'impôt sur les sociétés, le don effectué auprès de l'Unicef pourra entraîner une **réduction d'impôt à hauteur de 60 % de sa valeur**, dans la limite des plafonds en vigueur. Il conviendra de vous rapprocher de votre conseil ou cabinet d'expertise comptable afin de vérifier la bonne application de la réduction.
- Pour les dons des personnes physiques : si vous êtes un particulier, le don effectué au profit de l'UNICEF ouvre droit à une **réduction d'impôt de 75% jusqu'à 1000 euros puis de 66% au-delà**, retenues dans la limite d'un plafond égal à 20 % du revenu imposable.
- Plus d'informations sur le site de l'UNICEF [ici](#)

### II- Principes d'utilisation de l'adresse [ukraine@fft.fr](mailto:ukraine@fft.fr)

Afin que nous puissions efficacement traiter vos messages, nous vous invitons à **préciser l'objet des courriels selon la codification suivante** :

- TOURNOIS – (+ l'objet) pour les questions sur l'impact de la crise dans les tournois
- HOSPITALITE – (+ l'objet) pour les questions sur l'accueil au CNE ou dans les centres de ligues ou les clubs
- SOLIDARITE – (+ l'objet) pour les questions sur la campagne de dons/levée de fonds
- AUTRE – (+ le/les objets) pour les mails avec plusieurs sujets notamment

### III- Pour aller plus loin dans l'accompagnement des enfants

Le conflit actuel peut susciter de nombreuses interrogations de la part de enfants. Pour les accompagner, l'UNICEF a publié des recommandations que nous partageons avec vous ici :

<https://my.unicef.fr/contenu/comment-parler-avec-les-enfants-du-conflit-en-ukraine>